

MIPYGéo, le portail géographique des services de l'État en Midi-Pyrénées

www.mipygeo.fr

L'Etat et l'information géographique

De la carte de Cassini à la carte de l'état-major, du plan cadastral à la création de l'institut national de l'information géographique et forestière (IGN), le besoin de cartes s'inscrit dans une longue tradition de l'État.

A l'heure du développement des nouvelles technologies de l'information, l'accès aux informations géographiques n'a jamais été aussi simple et rapide. Les initiatives en la matière sont nombreuses et les services en charge de l'information géographique dans les services de l'État disposent de catalogues de données fournis.

Ces informations très riches permettent une connaissance fine du territoire, de ses enjeux, l'implantation des infrastructures ou la représentation précise de phénomènes (risques de mouvements de terrains, périmètre prévisible des crues, ...) facilitant ainsi la mise en œuvre des politiques publiques et éclairant la décision.



Vers des données publiques ouvertes à tous

Quel statut pour les données publiques ? Une donnée numérique publique est-elle le bien exclusif des autorités publiques ou constitue-t-elle un bien collectif immatériel qu'il faut rendre accessible à tous ?

Open Data (données ouvertes) :

Une donnée ouverte est une donnée numérique d'origine publique ou privée. Elle peut être notamment produite par une collectivité, un service public (éventuellement délégué) ou une entreprise. Elle est diffusée de manière structurée selon une méthodologie et une licence ouverte garantissant son libre accès et sa réutilisation par tous, sans restriction technique, juridique ou financière.

Au cours des années 2000 s'est développée l'idée selon laquelle les données publiques seraient un bien commun. Des mesures en faveur de plus de transparence vis-à-vis des citoyens se multiplient et l'Open Data apparaît comme l'un des moyens de satisfaire cette volonté de participer à la vie de la communauté et d'exercer son droit à être informé.

La charte de l'environnement, loi constitutionnelle du 1er mars 2005 stipule en son article 7 : "Toute personne a le droit, dans les conditions et les limites définies par la loi, d'accéder aux informations relatives à l'environnement détenues par les autorités publiques et de participer à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement".

En mars 2007, la directive européenne, dite "Directive Inspire" a créé une infrastructure d'information géographique visant spécifiquement à favoriser la protection de l'environnement en Europe et avec les États-membres, en ouvrant systématiquement au public (hors quelques cas particuliers) 34 types (ou "thèmes ") de

(Suite page 2)

données géographiques dès lors qu'elles sont disponibles sous forme numérique. La directive encourage aussi une mise en cohérence des services d'information disponibles sur Internet pour mieux diffuser et faire partager ces données géographiques ; les autorités publiques doivent désormais rendre ces données accessibles au public en les publiant sur Internet, et d'autre part les partager entre elles.

L'Open Data et la mise en ligne de données géographiques sont donc deux objectifs forts tant au niveau national qu'international, soutenus par une opinion publique très favorable et imposés par un corpus juridique solide.

Pour répondre à ces deux impératifs, de nombreuses initiatives ont vu le jour. Il en ressort un risque d'éparpillement de l'information ou de redondances qui complexifient l'accès à la donnée, en contradiction avec l'esprit de la réglementation qui vise à faciliter cet accès.

MIPYGéo

Fort de ses compétences et productions en matière d'information géographique, l'État en Midi-Pyrénées a créé, depuis quelques années, un réseau de partage, afin d'éviter de produire deux fois les mêmes données géographiques et d'en faciliter la communication entre services de la façon la plus simple possible.

Une nouvelle étape est franchie avec la mise en place d'un portail géographique répondant à une triple exigence :

- faciliter l'accès de données de référence aux agents de l'Etat en Midi-Pyrénées, en interministériel et fournir aux autorités publiques l'accès sécurisé à des données confidentielles;
- donner au public l'accès aux données publiques téléchargeables et réutilisables, dans une perspective d'Open Data;
- offrir au monde économique des données de référence facilitant l'exercice de leur métier ou permettant de nouvelles initiatives.

Un réseau de contributeurs/ utilisateurs

Le réseau de contributeurs à MIPYGéo est constitué des services et établissements publics de l'État en région Midi-Pyrénées. Il est en cours d'élargissement aux établissements publics :

- préfecture de région (pilotage);
- direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (portage et animation);
- direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi;
- direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt;
- direction régionale des affaires culturelles;
- direction régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale;
- préfectures de départements;
- direction départementale des territoires (animation départementale);
- direction départementale de la cohésion sociale (et ou) de la protection des populations;
- direction interdépartementale des routes du Sud-Ouest;
- rectorat;
- direction régionale des finances publiques;
- centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement;
- agence régionale de santé;
- voies navigables de France ;
- institut national de la statistique et des études économiques ;
- ...

Cette liste s'élargit rapidement avec de nouveaux partenariats.

Des utilisations multiples

Le portail MIPYGéo a été conçu pour répondre aux besoins de différents types d'utilisateurs :

- les autorités publiques y trouveront les données et les outils nécessaires à l'exercice de leurs missions (périmètres de certaines réglementations, zonages, données cadastrales, ...) et à la préparation de la gestion de crise;
- les internautes peuvent obtenir un accès à des données téléchargeables ou utilisables directement en ligne avec les outils proposés par le portail (cartographie dynamique, cartographie statistique...);
- les professionnels utilisant des données règlementaires : certains métiers ont régulièrement recours à des données publiques (bureaux d'études, entreprises du bâtiment, notaires, agents immobiliers, ...). Le portail MIPYGéo simplifie leurs démarches en leur proposant des

(Suite de la page 2)

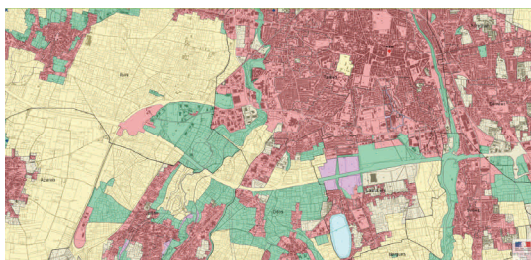
données à jour, en téléchargement ou en visualisation directe;

- les professionnels de l'information géographique peuvent trouver des données de référence sur la région Midi-Pyrénées.

MIPYGéo, un outil à la portée de tous

Chacun doit pouvoir accéder aux informations publiques fournies, un particulier qui n'est pas expert de l'information géographique se voit proposer un didacticiel expliquant les fonctionnalités de l'outil. Plusieurs possibilités sont proposées pour exploiter cette donnée publique :

- la cartographie dynamique : permet de visualiser des couches de données et de les superposer sur un fond de carte de référence (photo aérienne, plan, ...);



Urbanisme – Croisement de la base de données parcellaire de l'IGN et la couche de données des plans locaux d'urbanisme produite par les DDT.

- la cartographie statistique : permet de visualiser rapidement des données statistiques à la commune en valeur relative et absolue;
- la cartotheque : bibliothèque de cartes au format PDF produites par les services de l'État dans le cadre de leurs documents stratégiques ou leurs études;
- les données communales : permet en sélectionnant une commune ou un groupement de commune d'obtenir un rapport listant les données règlementaires concernant le territoire étudié.

Une grande diversité de thématiques disponibles

MIPYGéo permet l'utilisation, le téléchargement et le croisement de données de différentes natures venant des services de l'État. Une attention particulière est portée à la qualité de la donnée. Les services producteurs, identifiés dans les

métadonnées, sont responsables des informations contenues et de leur mise à jour.

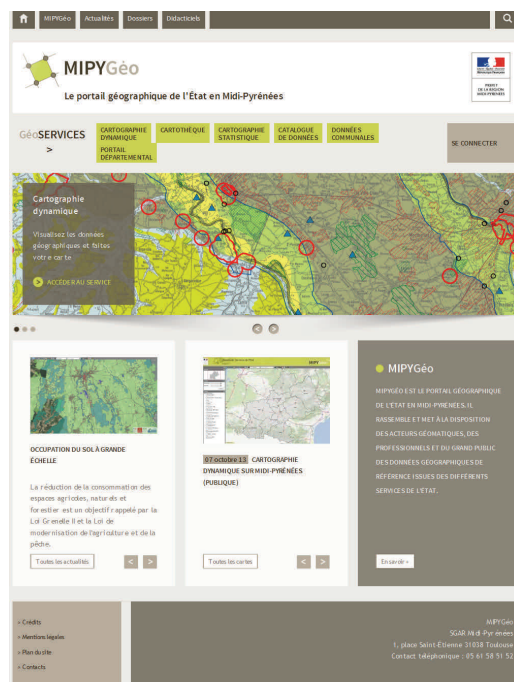
Métadonnées :

Littéralement : données à propos de la donnée. Il s'agit de la documentation associée à une donnée destinée à l'expliquer et la contextualiser pour en assurer la compréhension et la bonne utilisation

A l'heure actuelle, plus de 260 couches de données, produites par les services de l'Etat sont disponibles sur le portail. Elles portent notamment sur les thématiques suivantes :

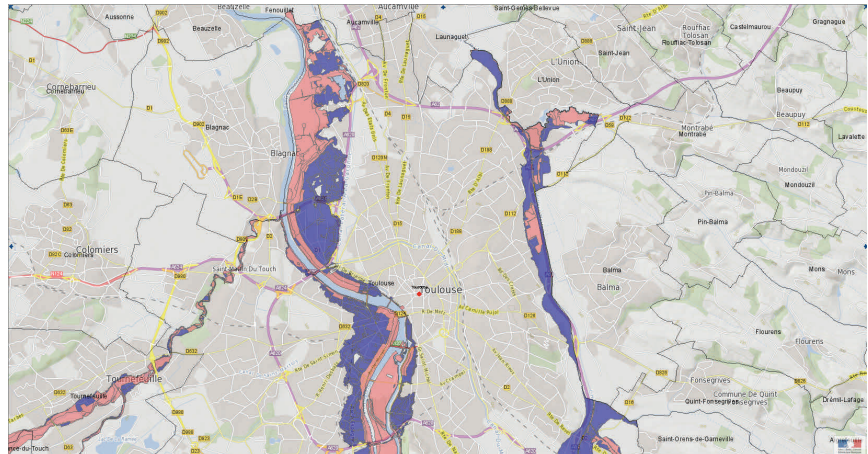
- l'urbanisme;
- l'eau;
- les risques (naturels ou technologiques);
- l'agriculture;
- les établissements de santé;
- les établissements scolaires et sociaux;
- les monuments historiques et données relatives au patrimoine;
- la biodiversité et milieux naturels;
- l'énergie.

(Suite page 4)

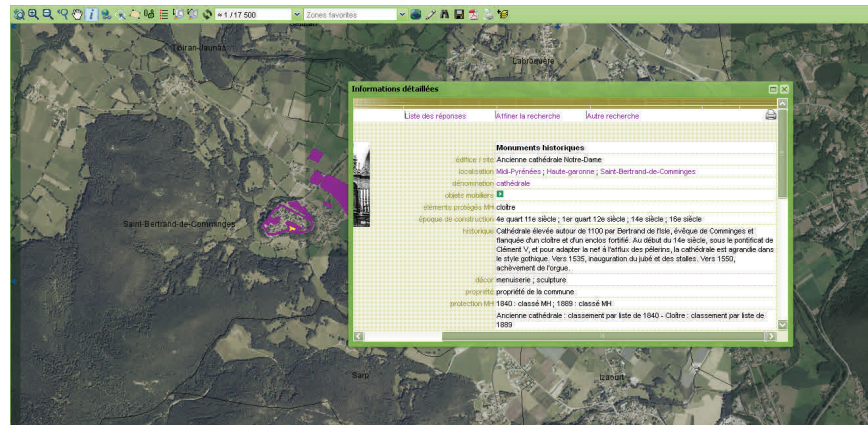


Accueil MIPYGéo

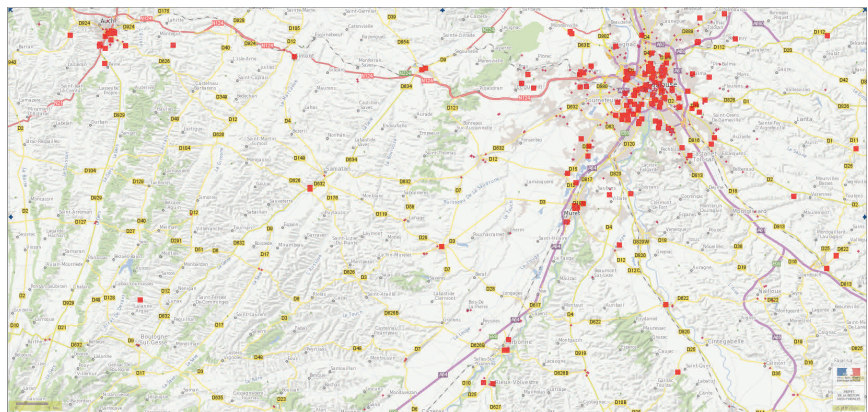
www.MIPYGéo.fr



Plan de prévention des risques inondations - données produites par les DDT.



Saint Bertrand de Comminges - Interrogation sur les données relatives aux monuments historiques. (données ministère de la culture, atlas des patrimoines, DRAC)



Localisation des établissements de santé en Midi-Pyrénées (données de l'agence régionale de santé)

Contact Presse : Préfecture de région Midi-Pyrénées

Sophie LESAFFRE ☎ 06.35.16.36.31/05.34.45.38.31 Virginie AVIZOU ☎ 06.85.80.22.14/05.34.45.36.17

DREAL Midi-Pyrénées : Brigitte PONCET ☎ 05.62.30.26.33

<http://www.midi-pyrenees.gouv.fr/>- <http://www.haute-garonne.gouv.fr>

I, place Saint-Etienne -31038 TOULOUSE CEDEX 9 ☎ 05-34-45-34-45